

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences - GPEC

Il est indispensable, dès aujourd'hui, de "repenser" la gestion des compétences au sein des Entreprises :

Anticiper les évolutions des Ressources Humaines

- Conséquence du "baby-boom" de l'après-guerre, le nombre de départs en retraite au cours des 5 à 10 années à venir va constituer une **menace importante de perte de savoir-faire** des Entreprises françaises,
- Confrontées à la mondialisation des échanges commerciaux, les Entreprises ont du concentrer leurs activités sur la réalisation de produits de plus en plus "techniques" nécessitant des **compétences** souvent "pointues".



Une exigence stratégique

pour l'avenir

de votre Entreprise



Selon votre stratégie

Gestion prévisionnelle des ressources

"Identifier les besoins actuels et futurs en compétences, en cohérence avec votre stratégie de développement contribue à la préservation et à la transmission du patrimoine de connaissances et du savoir-faire de l'Entreprise."

Ce programme est susceptible de bénéficier d'une aide de l'Etat.